



Bulletin de demande d'adhésion UFSP

Article 2 des statuts : « Cette association a pour objet : La défense et la promotion du véritable santon de Provence, notamment par la définition et l'élaboration d'un cahier des charges en vue de l'obtention du label, Indication Géographique Protégeant les Produits Industriels et Artisanaux « Santons de Provence ». (IGPPIA) A ce titre et le moment venu, l'UFSP deviendra l'Organisme de Gestion en capacité de gérer l'IG Santon de Provence. Ce label, outre l'information des consommateurs, garantira la provenance « Provence ». Plus généralement, l'association (U.F.S.P) pourra mener toute action qu'elle jugera utile à la défense, et à la promotion du santon de Provence notamment par la création et/ou l'organisation d'évènements tels que : expositions, démonstrations, salons, marchés..... L'UFSP travaillera également à l'information du public et à la sauvegarde de tout ce qui, selon elle, constitue un élément de ce patrimoine. »

Article 6 des statuts : « Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le Conseil d'Administration, qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées. L'admission nécessite une majorité des deux tiers. Le candidat membre actif, s'engagera par écrit et sur l'honneur, à garantir la fabrication en Provence et ses confins, de la totalité de sa production. »

Nom de l'atelier :

Nom du représentant :

Adresse Complète :

.....

N° de téléphone fixe : Mobile :

Adresse email :@

- Je demande à devenir adhérent à l'Union des Fabricants de Santons de Provence
- Conformément à l'article 6 des statuts (voir ci-dessus) « **déclare m'engager par écrit et sur l'honneur, à garantir la fabrication en Provence et ses confins, de la totalité de ma production** »
- Ma demande sera prise en compte par le prochain Conseil d'Administration qui me rendra réponse dans les meilleurs délais.
- Mon activité : (cochez les cases correspondantes)
 - Santons bruts à peindre
 - Santons peints
 - Santons habillés
 - Crèches et accessoires de crèches
 - Autre, à préciser.....

Je renvoie à l'adresse suivante : UFSP, 15 rue du Petit Puits – 13002 Marseille

- Le présent bulletin de demande d'adhésion renseigné
- Un chèque de 50€
- Un justificatif d'activité professionnelle

Lu et Approuvé. Fait à le :

Signature :